

Fiche métier : Directeur.trice d'un accueil collectif de mineurs suppléant.e (REV suppléant.e)

Définition métier

Le.la REV suppléant.e, animateur.trice titulaire du BAFD ou suivant la formation permettant son obtention, assure les fonctions de REV en cas d'absence du REV (arrêt maladie, congé maternité, accident du travail réunions, formation, temps partiel notamment) pour une durée renouvelable d'un an.

Activités principales

- Assure les fonctions d'animateur lorsque le.la REV est présent.e (voir fiche métier animateur.trice)
- Assure les fonctions de REV lorsque le.la REV est absent.e (voir fiche métier REV)

Autres activités

Il.elle vérifie la présence des enfants inscrits les mercredis après-midi à l'exception des deux mois d'été.
Il.elle assure également le suivi de cette liste.

Il.elle assure la fonction de référent.e TAP dans les écoles polyvalentes et les écoles où plus de 200 enfants participent aux TAP

Activités principales

Dans le cas où l'absence du REV excède 15 jours, le temps de travail du REV suppléant est équivalent à celui du REV.

Conditions d'accès

- Titulaire du BAFD ou BAFD en cours d'acquisition

Savoir-faire

- Animer, encadrer et évaluer des équipes
- Elaborer un diagnostic territorial
- Concevoir, développer et évaluer des actions (projet pédagogique)
- Contrôler l'application de la réglementation et des instructions
- Communiquer et dialoguer avec les partenaires extérieurs et les usagers
- Rédiger des rapports et des bilans d'activité
- Gérer des conflits

Connaissances professionnelles

- Méthodes, outils et techniques d'encadrement
- Connaissance de la charte de l'animateur
- Sens et valeurs de l'action éducative parisienne
- Connaissance des besoins et de l'évolution de l'enfant
- Réglementation DDCS, hygiène et sécurité au travail
- Méthodes et outils de conception et d'évaluation de projets éducatifs
- Connaissances générales en matière de gestion des ressources humaines

Spécialisations

- Action éducative

Outils de travail et moyens techniques

- Logiciels de bureautique
- Logiciels spécifiques (Eudonet, C2L,...)
- Intranet et Internet
- Documentation professionnelle (PEDT,...)

Facteurs d'évolution

- Evolutions législatives et réglementaires en matière de politique éducative et d'accueil de mineurs sans hébergement
- Evolution des politiques municipales en matière éducative (temps périscolaires et extrascolaires)
- Evolution technologique (système d'information)
- Evolution des métiers et des compétences

Correspondance statutaire

- Adjoint·e d'animation et d'action sportive de la Ville de Paris (Catégorie C)